



EMERAUDE FORMATIONS RH

## L'essentiel - Septembre 2018

Le projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a été adopté à l'Assemblée :



- En 2018

Désignation par les branches de leurs futurs Opérateurs de Compétences avant le 31 octobre.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Création de France Compétences – Nouvelle agence unique de la formation  
Gestion des fonds de formation par la caisse des dépôts et consignation  
Démarrage des nouvelles missions des Opérateurs de Compétences (anciennement OPCA).